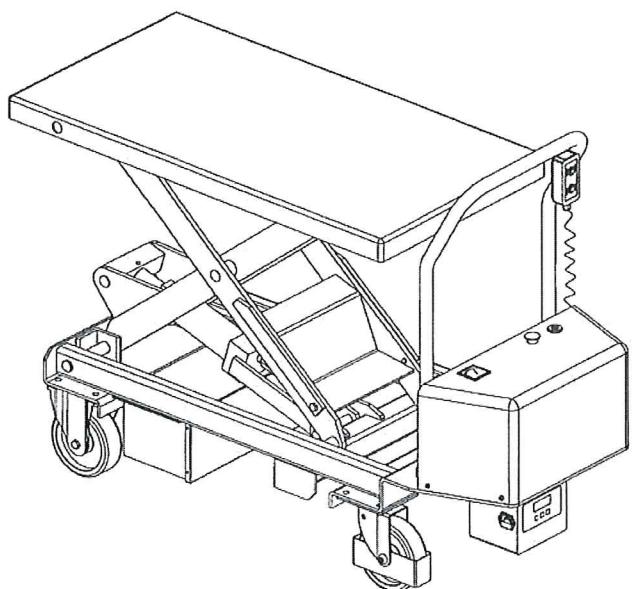




ETF

Instructions de service

(F)



Préface

Les connaissances nécessaires afin de pouvoir utiliser le chariot de façon sûre sont fournies par les présentes instructions de service. Les informations sont présentées de façon brève et claire. Les chapitres sont classés par ordre alphabétique. Chaque chapitre commence à la page 1. La désignation des pages est composée de la lettre du chapitre et du numéro de page.

Exemple : la page B 2 est la deuxième page du chapitre B.

Ces instructions de service contiennent une description de plusieurs variantes de chariot. Lors du maniement et de l'exécution de travaux de maintenance, veiller à utiliser la description correspondant au type de chariot disponible.

Les consignes de sécurité et les explications importantes sont signalées par les pictogrammes suivants :



Précède les consignes de sécurité qui doivent être observées pour éviter les dangers pour les personnes.



Précède les consignes qui doivent être observées pour éviter les dommages matériels.



Précède les conseils et les explications.

- Désigne l'équipement en série.
- Désigne l'équipement supplémentaire.

Dans l'intérêt du perfectionnement de la technique, le fabricant se réserve le droit de procéder à des modifications tout en conservant les caractéristiques essentielles du type d'appareil décrit, sans pour cela corriger les présentes instructions de service.

Table des matières

A	Utilisation conforme à l'usage prévu	
B	Description de la table élévatrice	
1	Description de l'utilisation	B1
2	Description du module	B1
3	Conditions d'application	B3
4	Plaque signalétique/identification	B3
5	Caractéristiques techniques	B3
5.1	Données de performance	B4
5.2	Dimensions	B4
6	Marquages	B5
C	Utilisation	
1	Consignes de sécurité pour l'exploitation de la table élévatrice	C1
2	Première mise en service	C2
3	Mise en service de la table élévatrice	C2
4	Fonctionnement	C2
5	Protection contre toute descente involontaire	C4
6	Stationner la table élévatrice en toute sécurité	C4
7	Transport	C4
8	Batterie – Entretien, charge, remplacement	C5
8.1	Directives de sécurité pour la manipulation des batteries à acide	C5
8.2	Types de batterie	C5
8.3	Charge de la batterie avec chargeur intégré	C6
9	Élimination des erreurs	C7
D	Maintenance	
1	Sécurité d'exploitation et protection de l'environnement	D1
2	Travaux de réparation et d'entretien	D1
3	Consignes de sécurité pour l'entretien	D2
4	Entretien et inspection	D2
5	Nettoyage	D2
5.1	Remise en service	D3
6	Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels	D3
7	Mise hors service définitive, élimination	D3

A Utilisation conforme à l'usage prévu

La table élévatrice décrite dans ces instructions de service convient au levage d'unités de charge. Il est interdit d'emprunter des pentes.

Elle doit être utilisée, commandée et entretenue conformément aux instructions de service. Toute autre utilisation est considérée comme non conforme et peut entraîner des blessures ainsi que des dommages sur le chariot ou les biens matériels. Éviter notamment toute surcharge due à des charges trop lourdes ou prises sur le côté. Il faut veiller à ce que le poids admissible ne soit pas dépassé (la soupape de sûreté ne peut empêcher une surface que pendant l'élévation, mais en cas de poids excessif suite à une charge trop haute, la soupape de sûreté ne fonctionne pas et la table élévatrice risque d'être endommagée et peut ne pas fonctionner comme d'habitude). La charge maximale pouvant être prise est indiquée sur la plaque signalétique apposée sur l'appareil. Il est interdit d'utiliser la table élévatrice à roulettes dans des zones présentant un risque d'incendie ou d'explosion ou encore dans des atmosphères pouvant provoquer de la corrosion ou contenant un taux élevé de poussière.

L'exploitant doit garantir une utilisation conforme de la table élévatrice et veiller à éviter tout danger pour la vie et la santé de l'utilisateur ou de tierces personnes. L'exploitant doit s'assurer que tous les utilisateurs ont lu et compris ces instructions de service.

En cas de non-respect de ces instructions de service, notre garantie s'éteint. Il en va de même si des travaux non conformes ont été effectués sur l'appareil par le client et/ou une tierce personne sans l'accord du fabricant.

Le montage ou l'intégration de dispositifs supplémentaires ayant une influence sur les différentes fonctions de la table élévatrice sont seulement autorisés sur accord écrit du fabricant.

Seules les personnes ayant obtenu une formation pour la conduite et ayant prouvé leur aptitude au maniement à leur employeur ou à la personne responsable des opérations sont autorisées à utiliser la table élévatrice. L'installation et l'utilisation sont uniquement autorisés sur un sol plan et stable.

L'opérateur est responsable de la table élévatrice durant toute son utilisation. Il est interdit de soulever des personnes. Tous les dommages et autres défauts sur la table élévatrice doivent immédiatement être signalés au personnel responsable.

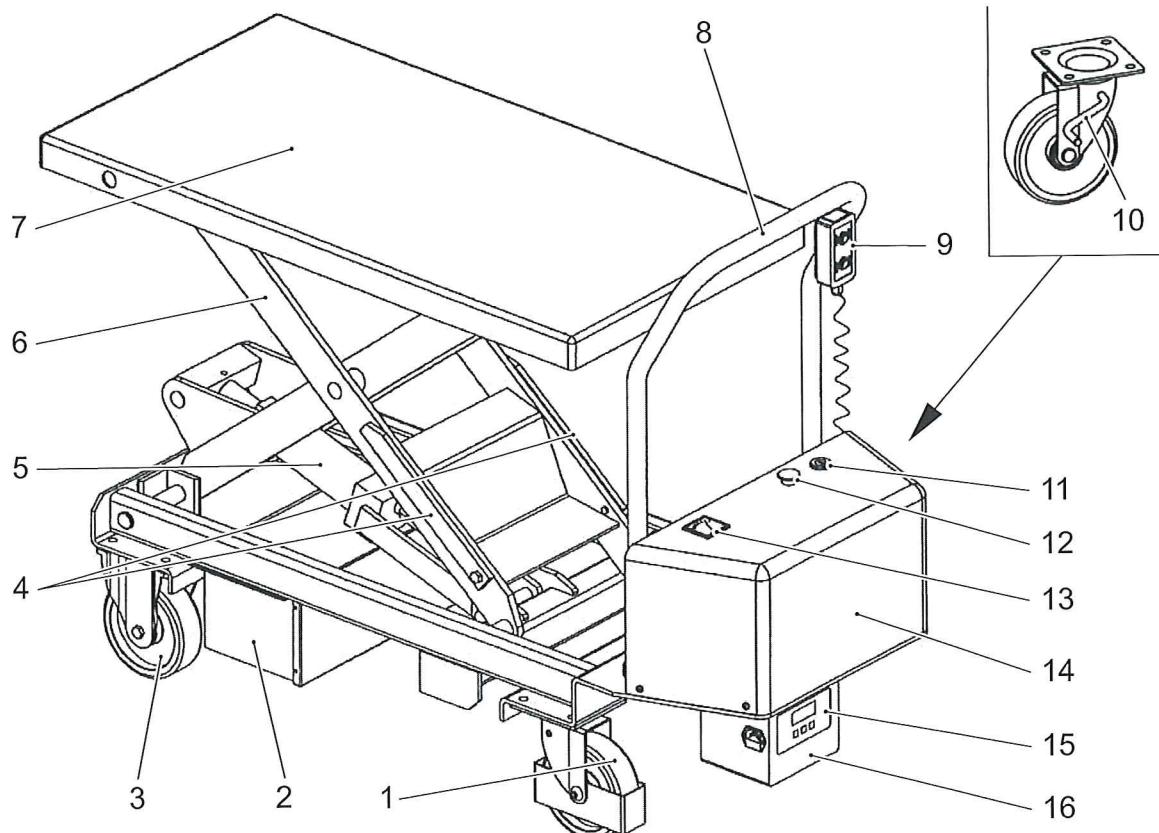
L'utilisateur doit s'assurer de l'état correct des charges. Seules les charges positionnées de manière sûre et minutieuse peuvent être soulevées. Si des parties de la charge risquent de basculer ou de tomber, des mesures de protection adéquates doivent être prises.

B Description de la table élévatrice

1 Description de l'utilisation

La table élévatrice est prévue pour une utilisation sur sol plat pour le levage de marchandises. Pour la capacité de charge, voir la plaque signalétique ainsi que la plaque de la force portante apposée sur le côté.

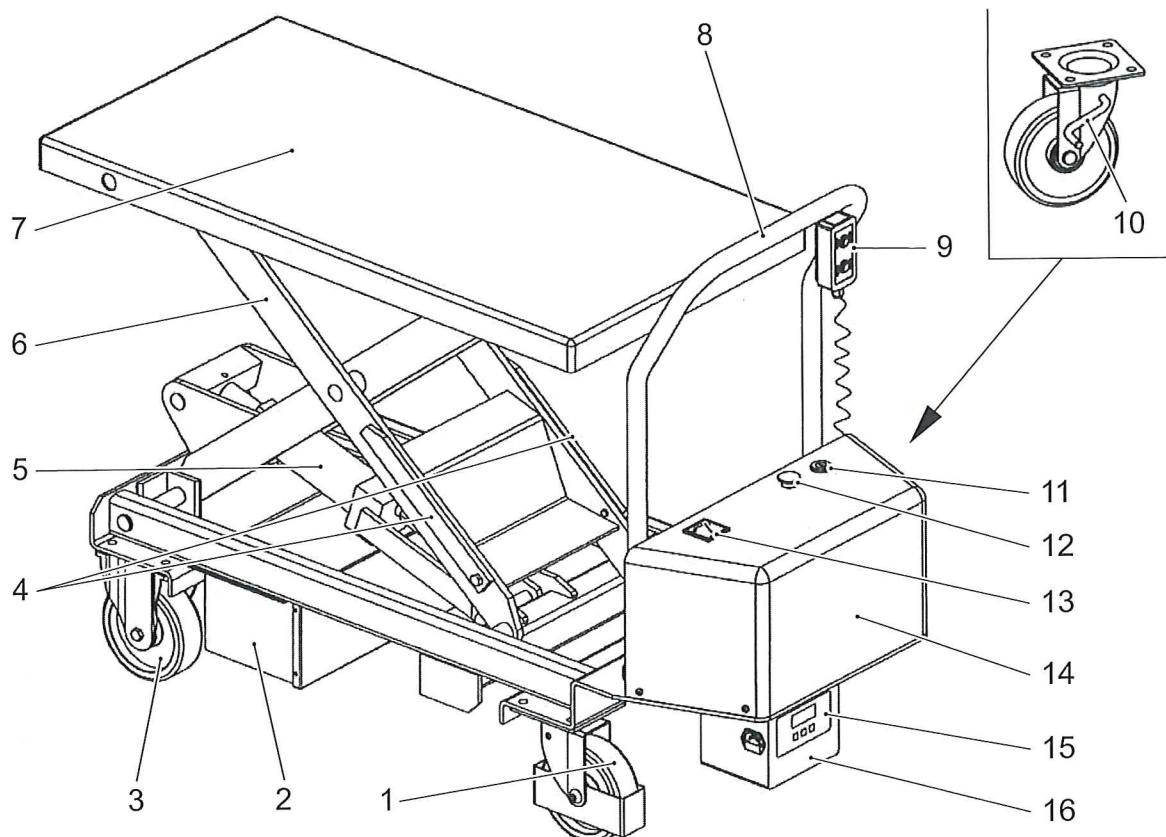
2 Description du module



Pos.		Désignation
1	●	Roues directrices
2	●	Coffre à batterie
3	●	Roulettes
4	●	Protection contre toute descente involontaire de la table élévatrice
5	●	Vérin hydraulique
6	●	Mécanisme de levage
7	●	Plateau porte-chARGE
8	●	Arceau de déplacement
9	●	Unité de commande
10	●	Frein de stationnement sur la roulette droite

● = équipement de série

○ = équipement supplémentaire



Pos.		Désignation
11	●	Contact à clé
12	●	Interrupteur d'arrêt d'urgence
13	●	Indicateur de tension
14	●	Groupe hydraulique
15	●	Indicateur de charge
16	●	Chargeur

● = équipement de série

○ = équipement supplémentaire

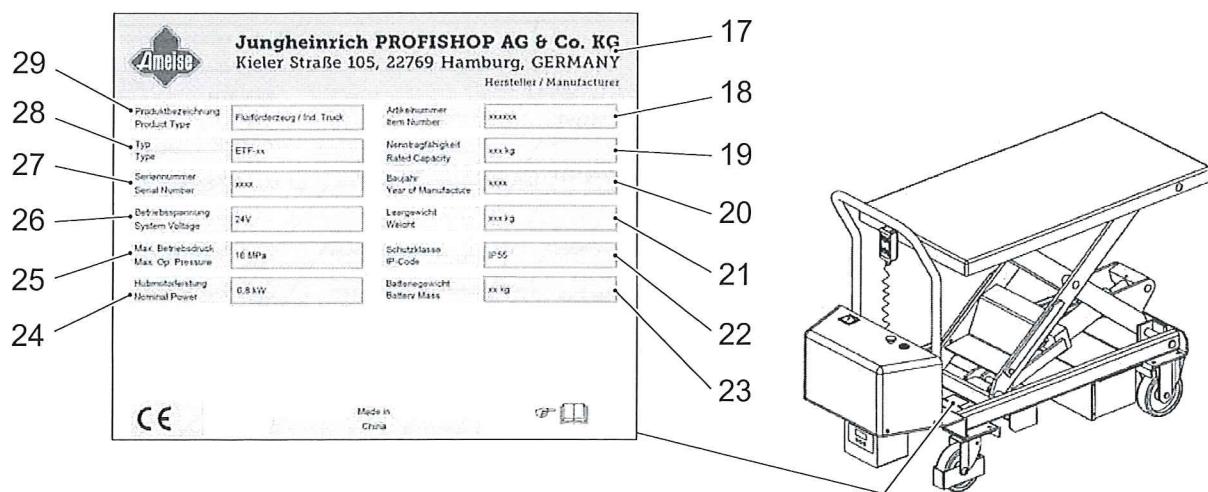
3 Conditions d'application

Température de service : entre 5°C et +40°C

Éclairage environnant : au moins 50 Lux

4 Plaque signalétique/identification

- La plaque signalétique comporte des indications spécifiques à l'appareil et elle est apposée au niveau de la position indiquée.



Pos.	Désignation
23	Poids de batterie min./max.
21	Poids à vide sans batterie
20	Année de construction
25	pression de service max. admissible
24	Puissance du moteur d'élévation
17	Fabricant
22	Protection
26	Tension de service
19	Capacité de charge nominale
27	N° de série
28	Type

5 Caractéristiques techniques

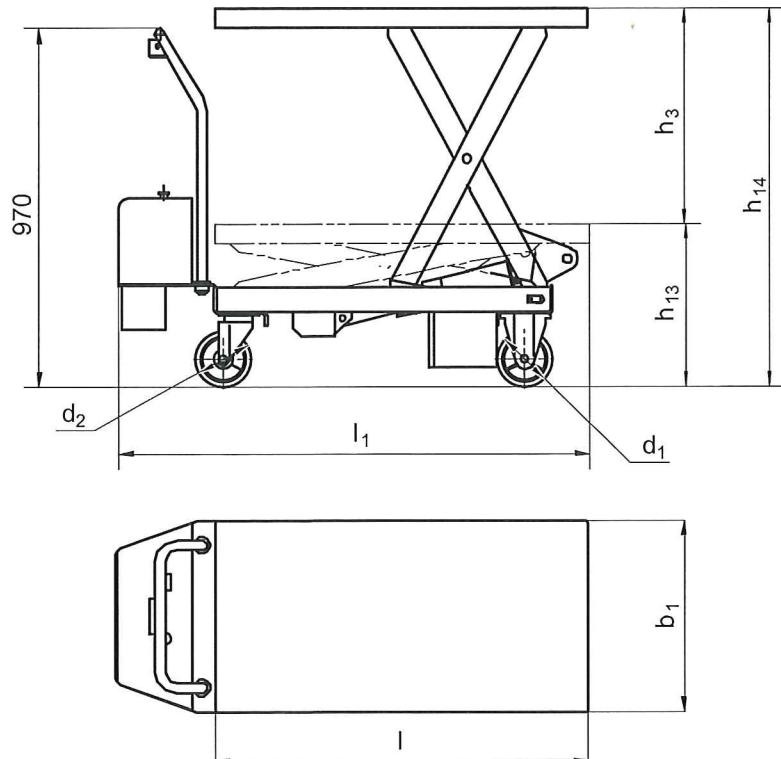
- Indication des caractéristiques techniques selon VDI 2198.
Sous réserve de modifications et de compléments techniques.

5.1 Données de performance

	Désignation	ETF D35	ETF 50	
Q	Capacité de charge nominale	350	500	kg
	Vitesse d'élévation avec/sans charge	90/110	65/94	mm/s
	Vitesse de descente avec/sans charge	100/90	98/74	mm/s
	Tension de service	24	24	V
	Batterie	4 x 12 (15 Ah)	2 x 12 (24 Ah)	V
	Puissance du moteur d'élévation	0,8	0,8	kW

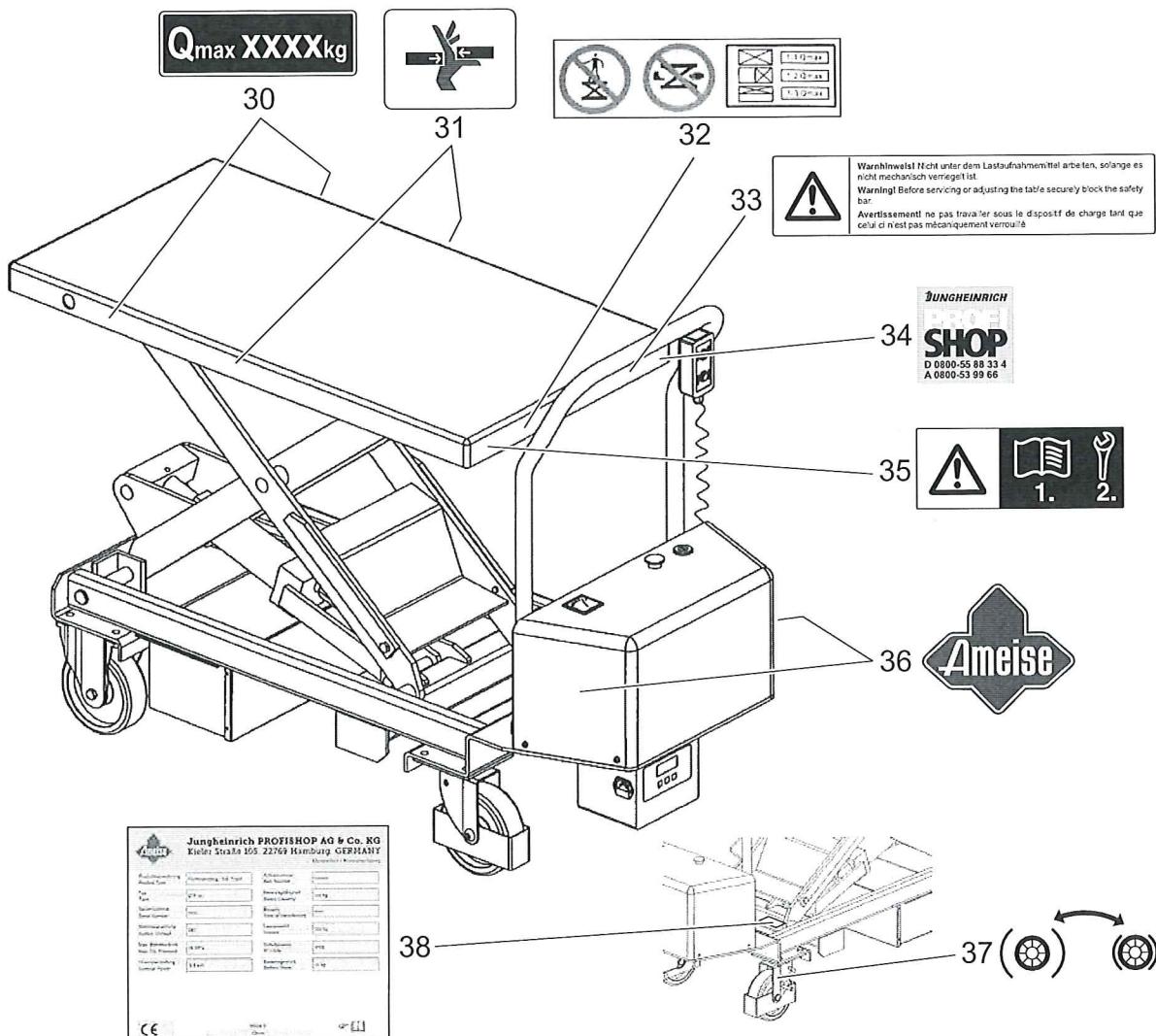
5.2 Dimensions

	Désignation	ETF D35	ETF 50	
h_3	Hauteur d'élévation	930	585	mm
h_{13}	Hauteur, abaissée	370	440	mm
h_{14}	Hauteur totale	1300	1025	mm
l	Longueur du plateau porte-charge	910	1010	mm
l_1	Longueur hors tout	1210	1305	mm
b_1	Largeur totale	500	520	mm
d_1	Diamètre des roulettes	125	150	mm
d_2	Diamètre des roues directrices	125	150	mm
	Poids à vide (sans batterie)	142	157	kg
	Poids de la batterie	18 +/- 1,5	17 +/- 1,5	kg



6 Marquages

→ La table élévatrice comporte les marquages suivants :



Pos.	Désignation
32	Panneau d'interdiction : «Ne pas s'asseoir sur le plateau porte-chARGE» Plaque indicatrice : «Sécuriser le plateau porte-chARGE élevé» Panneau d'interdiction : «Ne pas mettre la main/le pied sous le plateau porte-chARGE» Plaque indicatrice : «Diagramme de charge»
30	Capacité de charge Q_{max}
31	Avertissement «Risque de pincement»
33	Avertissement
35	Lire les instructions de service
34	Jungheinrich PROFISHOP
37	Remarque sur la fonction de freinage
38	Plaque signalétique

C Utilisation

1 Consignes de sécurité pour l'exploitation de la table élévatrice

Droits, obligations et règles de comportement pour l'opérateur : l'opérateur doit être informé de ses droits et de ses obligations. Il doit être familiarisé avec le maniement de l'appareil et le contenu de ces instructions de service. Seules les personnes ayant obtenu une formation pour la conduite, ayant prouvé leur aptitude au maniement de la table élévatrice à roulettes à leur employeur ou à la personne responsable des opérations et ayant été explicitement désignées pour les travaux par cette dernière sont autorisées à utiliser la table élévatrice. Les droits nécessaires doivent être accordés à l'opérateur.

Interdiction d'utilisation par les personnes non autorisées : l'opérateur est responsable de l'appareil durant les heures de travail. Il doit interdire à toute personne non autorisée d'utiliser la table élévatrice. Il est interdit de soulever ou de transporter des personnes.

Dommages et vices : tous les dommages et autres vices sur la table élévatrice ou tout accessoire rapporté doivent immédiatement être signalés au personnel responsable. Il est interdit d'utiliser des tables élévatrices dont le fonctionnement n'est pas sûr (p.ex. pièces tordues ou système électrique ou hydraulique défectueux) avant qu'elles n'aient été correctement remises en état.

Réparations : l'opérateur ne doit effectuer aucune réparation ni modification sur l'appareil sans formation ni autorisation particulières. Il ne doit en aucun cas mettre les dispositifs de sécurité ou les interrupteurs hors service ni les dérégler.

Zone de danger : la zone dangereuse est l'endroit où des personnes sont mises en danger par des mouvements d'élévation de la table élévatrice ou du chargement. La zone pouvant être atteinte par la chute éventuelle d'une charge ou un dispositif de travail s'abaissant/tombant est également considérée comme zone dangereuse.



Les personnes non autorisées doivent être priées de sortir des zones dangereuses. En cas de danger, les personnes doivent être averties à temps par un signal. Arrêter immédiatement la table élévatrice si les personnes refusent de quitter la zone dangereuse malgré les avertissements.

Dispositifs de sécurité et panneaux d'avertissement : respecter impérativement les dispositifs de sécurité, les panneaux d'avertissement et les avertissements décrits ici.

2 Première mise en service



Pour établir l'ordre de marche de la table élévatrice après la livraison ou après un transport, procéder aux mesures suivantes :

- S'assurer que l'équipement est complet et en bon état.
- Le cas échéant, monter/charger la batterie, s'assurer de l'absence de dommage des câbles de batterie et des contacts. Si nécessaire, nettoyer les contacts de batterie.
- Mettre l'appareil en service comme décrit.

Avant la première mise en service, inspecter l'intégralité de la table élévatrice (plus particulièrement le dispositif de prise de charge, le vérin hydraulique et le mécanisme d'élévation) à la recherche de dommages.



Les surfaces des roues peuvent s'être aplatis après un arrêt de longue durée. Ces déformations disparaissent après un court déplacement de la table.

3 Mise en service de la table élévatrice



Avant de mettre en service ou d'utiliser la table élévatrice ou pouvoir soulever une unité de charge, l'opérateur doit d'abord s'assurer de l'intégrité et du bon état de la table élévatrice et que personne ne se trouve dans la zone de danger ni qu'aucun membre ne se trouve dans ou sous la table élévatrice pendant l'élévation ou la descente.

Contrôles et travaux avant la mise en service quotidienne

- Procéder à un contrôle visuel de tout l'appareil (en particulier les roues, le dispositif de prise de charge, le blocage du frein) à la recherche de dommages apparents.
- Procéder à un contrôle visuel de la fixation de la batterie, de l'état de décharge de la batterie et des connexions de câble.

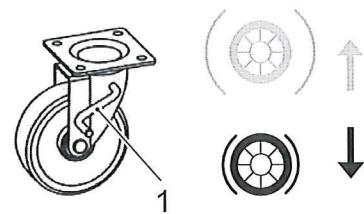
4 Fonctionnement



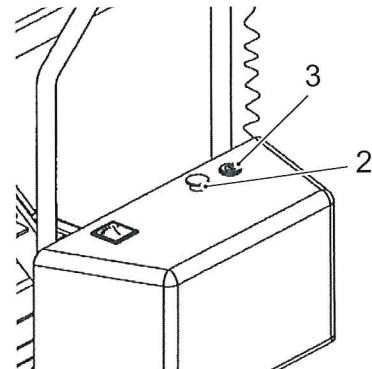
Le fonctionnement est uniquement autorisé sur sol plan et stabilisé. La charge doit être répartie en ligne droite et de manière uniforme sur toute la surface de la table. Il est interdit de déplacer la table élévatrice avec le plateau élevé. Lors du chargement de la table élévatrice élevée, déposer les charges avec précaution et veiller à ne pas dépasser le poids admissible.

Lors de la descente, il faut contrôler la soupape de purge de sorte à abaisser lentement le plateau. En cas de descente rapide, même pendant quelques centimètres, la contrainte de choc est beaucoup plus forte que la charge, ce qui peut entraîner des dommages et un dysfonctionnement. Tout non respect peut entraîner des blessures et des dommages sur la table élévatrice.

- Placer la table élévatrice dans la position souhaitée.
- Actionner les freins de stationnement (1) sur la roulette droite.

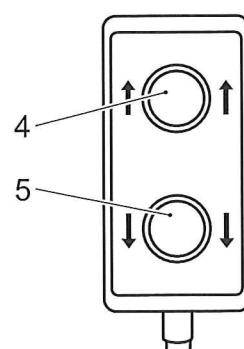


- Si nécessaire, tourner l'interrupteur d'arrêt d'urgence (2) dans le sens des aiguilles d'une montre jusqu'à qu'il émerge légèrement.
- Insérer la clé dans le contact à clé (3) et la tourner dans le sens des aiguilles d'une montre.



Élévation

- Actionner le bouton Élévation (4) de l'unité de commande pour éléver le plateau à la hauteur souhaitée.



Interrupteur d'arrêt d'urgence

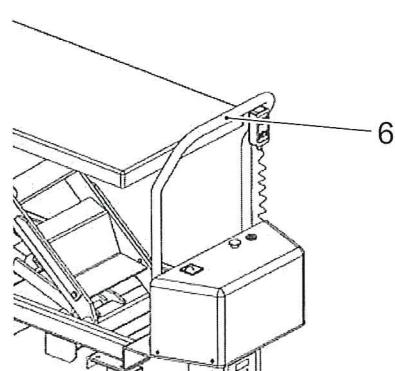
- Une pression sur l'interrupteur d'arrêt d'urgence (2) coupe l'alimentation électrique.
- Tourner l'interrupteur d'arrêt d'urgence (2) dans le sens des aiguilles d'une montre pour rétablir l'alimentation électrique.

Déplacement

- Abaisser entièrement la table élévatrice.
- Relâcher le frein de stationnement (1).
- L'arceau de déplacement (6) permet de pousser ou de tirer la table élévatrice.



Si charge nuit à la visibilité, il faut tirer la table élévatrice. S'il n'est pas possible de déplacer la table en la tirant, la poussée de cette dernière doit être surveillée par une autre personne.

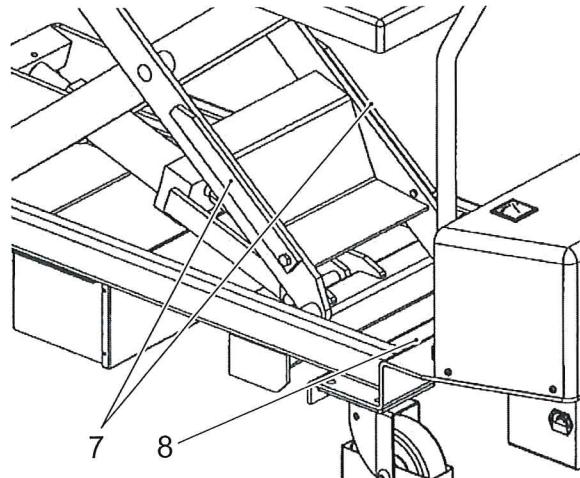


5 Protection contre toute descente involontaire



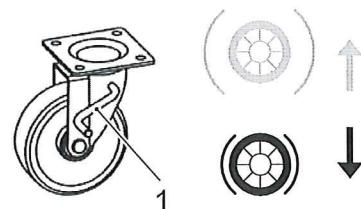
Il convient d'activer le dispositif de blocage en cas de chute involontaire pour les travaux d'entretien et de réparation. Il empêche la table élévatrice à roulettes de s'abaisser suite à un fausse manœuvre involontaire. Avant toute descente, ce dispositif doit de nouveau être désactivé.

- Soulèvement de la table élévatrice.
- Rabattre le verrouillage mécanique anti-chute (7) vers le bas.
- Abaisser la table élévatrice jusqu'à ce que le verrouillage mécanique anti-chute (des deux côtés) repose contre le bâti (8).



6 Stationner la table élévatrice en toute sécurité

- Abaisser entièrement la table élévatrice.
- Actionner le frein de stationnement (1) sur la roulette droite.
- Tourner la clé dans le sens contraire des aiguilles d'une montre et la retirer du contact à clé (3).



7 Transport



Toujours abaisser entièrement la table élévatrice.

Pour le transport sur un camion ou une remorque, la table élévatrice doit être chargée et arrimée correctement.



En cas de chargement par grue, n'utiliser que des dispositifs de levage à capacité de charge suffisante.

Ne fixer les élingues qu'au bâti (8) et de sorte qu'elles ne puissent pas glisser lors du soulèvement.

8 Batterie – Entretien, charge, remplacement

8.1 Directives de sécurité pour la manipulation des batteries à acide

Avant tous les travaux sur les batteries, le chariot doit être immobilisé en toute sécurité.

Personnel d'entretien : la charge, l'entretien et le remplacement des batteries doivent uniquement être effectués par le personnel formé en ce sens. Respecter ces instructions de service et les prescriptions du fabricant de la batterie et de la station de recharge de la batterie lors de l'exécution des travaux.

Mesures de protection contre les incendies : Il est interdit de fumer ou d'entretenir des flammes nues durant la manipulation des batteries. Le véhicule à charger doit être placé à au moins 2m de produits inflammables et de matériel susceptible de produire des étincelles. Le local doit être aéré. Prévoir du matériel de protection contre les incendies.

Entretien de la batterie : les couvercles des éléments de la batterie doivent être maintenus à l'état sec et propre. Les bornes et les cosses doivent être propres, légèrement enduites de graisse pour bornes et vissées correctement. Les batteries dont les pôles ne sont pas isolés doivent être recouvertes d'un tapis isolant antidérapant.

Élimination de la batterie : les batteries doivent être éliminées tout en prenant en considération et en respectant la réglementation de protection de l'environnement ou les lois nationales relatives à l'élimination des déchets. Respecter impérativement les indications du fabricant relatives à l'élimination.



Avant de monter l'habillage, vérifier que le câble de batterie ne risque pas d'être endommagé. Seules les batteries de la puissance indiquée peuvent être utilisées.



Les batteries contiennent des acides nocifs et corrosifs. C'est pourquoi le port de vêtements et masque de protection lors des travaux effectués sur les batteries est obligatoire. Éviter impérativement tout contact avec l'acide de la batterie. Si les vêtements, la peau ou les yeux sont entrés en contact avec de l'acide de batterie, rincer immédiatement et abondamment les parties affectées à l'eau claire ; en cas de contact avec la peau ou les yeux, consulter également un médecin. Neutraliser immédiatement tout acide de batterie renversé.



Le poids et les dimensions de la batterie jouent un grand rôle dans la sécurité d'utilisation du chariot. Une autorisation du fabricant est nécessaire pour remplacer les batteries par un autre type.



N'utiliser que les batteries dans le coffret à batterie.



8.2 Types de batterie

Le chariot est équipé d'une batterie sans entretien et étanchéifiée. Tout appoint d'eau distillée est interdit. Les couvercles des cellules sont bien fermés. Toute ouverture de ces couvercles détruit la batterie. Lors du remplacement de la batterie, veiller à bien la fixer dans le coffre à batterie de la table élévatrice.



Les poids de batterie sont indiqués sur la plaque signalétique de la batterie.

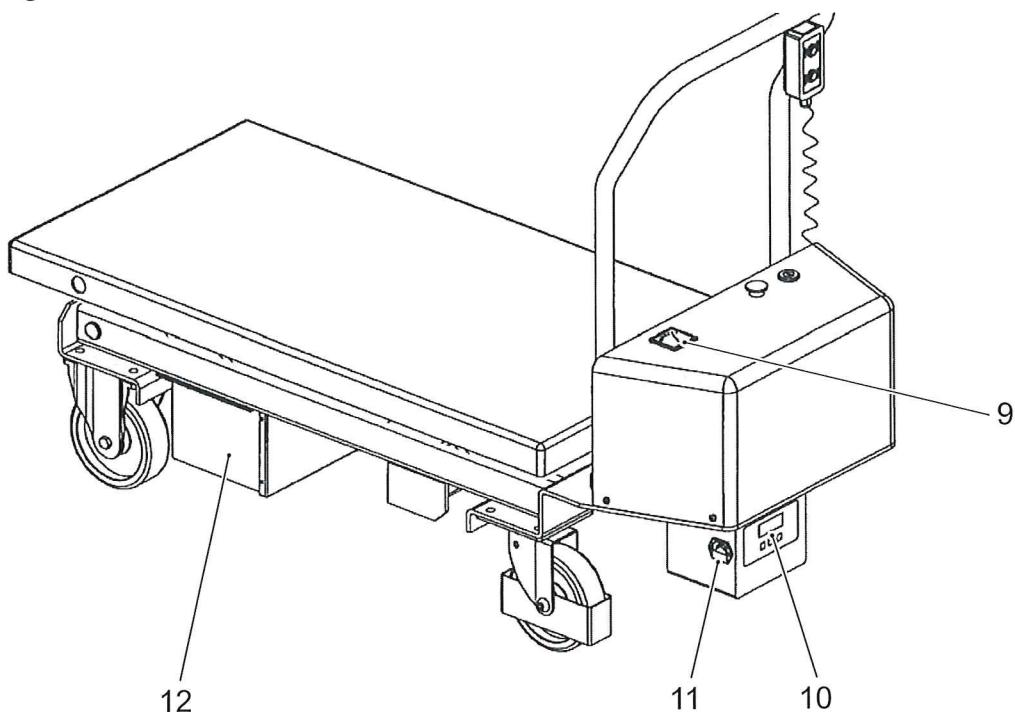
8.3 Charge de la batterie avec chargeur intégré



Pour charger la batterie, le chariot doit être sec et déposé dans un local fermé et bien aéré.

Le voltmètre (9) indique la tension de batterie actuelle. Lorsque la tension chute en dessous de 9,6V, il faut recharger la batterie. Le câble de charge se trouve sur l'arceau de déplacement ainsi que les instructions de service.

Il est conseillé de charger à chaque fois que c'est possible (p.ex. en cas de non-utilisation de l'appareil). Ceci permet de ménager les batteries et le chargeur étant donné qu'ils subissent moins de décharges profondes. Ce qui a pour effet d'augmenter la durée de vie.



- Stationner et bloquer la table élévatrice à proximité d'une prise secteur appropriée.
- Mettre l'appareil hors tension.
- Brancher le câble de charge avec le connecteur approprié à la prise (11) du chargeur.
- Brancher l'autre extrémité du câble de charge sur une prise secteur appropriée.



Le chargeur automatique intégré peut fonctionner à la tension secteur de référence de 110V ou 220V. Il coupe automatiquement l'opération de charge quand la batterie est chargée à 80% ou lorsque l'opération de charge dépasse les 12 heures.

- Vérifier l'état de charge sur l'indicateur de charge (10) du chargeur. L'indicateur de charge indique :
la fonction de charge, la tension de charge, l'opération de charge par le symbole de batterie clignotant et la fin de la charge à l'aide du symbole de batterie plein.



L'opération de charge est automatiquement coupée lorsque la batterie atteint 80% de sa capacité ou lorsque l'opération de charge dépasse les 12 heures.

- Veuillez vérifier les câbles de batterie, les connexions ou la présence de la tension alternative lorsque l'indicateur de charge (10) s'allume en rouge.

9 Élimination des erreurs

Ce chapitre permet de localiser et, le cas échéant d'éliminer des défauts élémentaires ou des conséquences dues à une fausse manœuvre. Pour localiser l'erreur, effectuer les opérations prescrites dans le tableau en procédant dans l'ordre chronologique.

Défaut	Cause possible	Mesures de dépannage
Le moteur ne fonctionne pas et il est impossible d'élever la table élévatrice	<ul style="list-style-type: none"> – Câblage défectueux – Fusible défectueux – Le câble de batterie est débranché. – Charge de batterie trop faible 	<ul style="list-style-type: none"> – Contrôler le câblage – Contrôler les fusibles ¹⁾ et les remplacer si nécessaire – Brancher les câbles de batterie – Contrôler la charge de la batterie, et, le cas échéant, recharger la batterie
Le moteur fonctionne bien, mais il est impossible d'élever la table élévatrice	<ul style="list-style-type: none"> – La soupape de purge est mal réglée – La pompe hydraulique est défectueuse – Niveau d'huile hydraulique trop bas 	<ul style="list-style-type: none"> – Régler la soupape de purge – Remplacer la pompe hydraulique – Faire l'appoint d'huile hydraulique jusqu'au niveau de remplissage correct
Fuite d'huile hors du vérin hydraulique	<ul style="list-style-type: none"> – Le joint est défectueux 	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer les joints
Fuite d'huile hors de la conduite ou des points de raccordement	<ul style="list-style-type: none"> – Raccords non étanches 	<ul style="list-style-type: none"> – Refixer et assurer l'étanchéité des raccords
Fuite d'huile hors de la soupape de renouvellement d'air	<ul style="list-style-type: none"> – Trop d'huile dans le réservoir d'huile 	<ul style="list-style-type: none"> – Réduire le niveau d'huile
Impossible de recharger la batterie	<ul style="list-style-type: none"> – Batterie défectueuse 	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer la batterie
L'indicateur du chargeur s'allume en rouge	<ul style="list-style-type: none"> – +/- intervertis au niveau des pôles de batterie 	<ul style="list-style-type: none"> – Raccorder correctement les pôles de batterie
lente descente autonome de la table élévatrice	<ul style="list-style-type: none"> – Fuite d'huile au niveau de la soupape de descente – Fuite d'huile hors du système hydraulique 	<ul style="list-style-type: none"> – Remplacer la soupape de descente – Inspecter le système hydraulique et corriger le défaut si nécessaire

¹⁾ Les fusibles FU1 (60 A) et FU2 (3 A) se trouvent sous le recouvrement du groupe hydraulique.

- Desserrer les vis du recouvrement et retirer le recouvrement avec précaution. Tout en faisant attention au câblage des éléments d'affichage et de commande.

→ Si la panne ne peut pas être supprimée après avoir appliquée les « mesures de dépannage », en informer le service après-vente du fabricant car seul un personnel de service après-vente qualifié et spécialement formé peut procéder à d'autres mesures d'élimination des erreurs.

D Maintenance

1 Sécurité d'exploitation et protection de l'environnement



Il est interdit de procéder à des modifications sur la table élévatrice - en particulier sur les dispositifs de sécurité. Les vitesses de travail de l'appareil ne doivent en aucun cas être modifiées.



Seules les pièces d'origine sont soumises à notre contrôle de qualité. N'utiliser que des pièces de rechange du fabricant afin de garantir un fonctionnement sûr. Les anciennes pièces et l'outillage remplacé doivent être éliminés conformément aux réglementations en vigueur dans le respect de l'environnement. Le service de vidange du fabricant est à disposition pour effectuer les vidanges d'huile.

2 Travaux de réparation et d'entretien



Les travaux de réparation et d'entretien doivent être effectués et sont indispensables à une grande durée de vie et à la sécurité de la table élévatrice. Le cas échéant, faire appel à du personnel spécialisé!

Les contrôles de routine suivants doivent toujours être effectués avant de commencer le travail :

- Vérifier le fonctionnement des freins et l'usure des roulettes.
- Lubrifier les points de rotation si nécessaire.
- Les pièces de la table élévatrice ne doivent pas être déformées ou tordues.
- Inspecter le système hydraulique à la recherche de fuites.
- Si un défaut est constaté, il convient de l'éliminer avant de continuer à utiliser la table élévatrice.
- Remplacer les panneaux d'avertissement manquants ou défectueux.

Consommables

Les consommables doivent toujours être manipulés correctement et conformément aux prescriptions du fabricant.



Une manipulation incorrecte présente des risques pour la santé, la vie et l'environnement. Ne stocker les consommables que dans des récipients conformes aux prescriptions. En raison de leur caractère inflammable, ne pas les mettre en contact avec des composants brûlants ou des flammes.

Utiliser uniquement des récipients propres pour le remplissage de produits consommables. Il est interdit de mélanger des produits consommables de différentes qualités. Il est possible de faire abstraction de ce règlement uniquement si le mélange est expressément prescrit dans ces instructions de service.

- Éviter de renverser le produit. Tout liquide renversé doit être immédiatement éliminé en utilisant un liant approprié et il convient de se débarrasser du mélange consommable-liant en respectant les réglementations en vigueur.

L'huile hydraulique doit être remplacée tous les 12 mois. Faire l'appoint d'huile hydraulique à l'aide d'une huile dont la viscosité correspond à la température ambiante.

– ISO VG 32 (GB11118-89), viscosité : 32cSt à 40°C

	ETF
Quantité de remplissage :	2,5 l

Les lubrifiants pour points de graissage sont conçus pour des températures ambiantes comprises entre 5°C et +40°C.

– DIN 51825 T1 -K 2 K

Contrôler les points de graissage une fois par mois et les graisser si nécessaire.

Après avoir effectué les contrôles et les travaux de maintenance, il faut effectuer les opérations du paragraphe « Remise en service ».

3 Consignes de sécurité pour l'entretien

Personnel d'entretien : seul le personnel compétent du fabricant est autorisé à effectuer les travaux d'entretien et de réparation sur la table élévatrice. Parmi son personnel, le fabricant compte des techniciens de service après-vente formés spécialement pour ces travaux.

Soulèvement et mise sur cric : pour soulever la table élévatrice, les élingues doivent toujours être fixées aux points prévus à cet effet. Exclure tout risque de glissement ou de basculement lors de la mise sur cric en utilisant des moyens appropriés (cales, blocs de bois). Ne travailler sous le dispositif porte-chARGE soulevé que si ce dernier est retenu par le verrouillage anti-chute mécanique.

4 Entretien et inspection

Un service d'entretien compétent et minutieux est l'une des conditions primordiales pour une utilisation fiable de la table élévatrice. Si les travaux d'entretien réguliers sont négligés, une panne de la table élévatrice risque de s'ensuivre, ce qui, en outre, constitue un danger pour le personnel et le fonctionnement.

5 Nettoyage

Ne pas nettoyer la table élévatrice avec des liquides inflammables. Le nettoyage avec un nettoyeur vapeur ou avec des produits dégraissants doit toujours être exécuté avec une très grande précaution étant donné que dans ce cas, la graisse des paliers lubrifiés à vie est diluée, ce qui risque d'endommager les paliers. Une lubrification ultérieure n'est pas possible.

5.1 Remise en service

La remise en service après les travaux de nettoyage ou de maintenance ne doit être effectuée qu'après avoir exécuté les opérations suivantes :

- Lubrifier les surfaces de glissement.

6 Contrôle de sécurité périodique et en cas d'événements inhabituels

- Un contrôle de sécurité doit être effectué conformément aux prescriptions nationales. Jungheinrich recommande un contrôle conformément à la directive FEM 4.004. Pour ces contrôles, Jungheinrich propose un service de sécurité spécial assuré par des employés formés en conséquence.

La table élévatrice doit être contrôlée au moins une fois par an (respecter les prescriptions nationales) ou après des événements inhabituels par une personne spécialement habilitée. Cette personne doit remettre son expertise et son jugement uniquement du point de vue de la sécurité, sans se laisser influencer par l'entreprise ou des raisons commerciales. Elle doit disposer de connaissances et d'une expérience suffisantes pour être en mesure de juger de l'état d'une table élévatrice et de l'efficacité du dispositif de sécurité selon les règles techniques et les principes en matière de vérification de tables élévatrices.

Ce contrôle comprend une vérification complète de l'état technique de la table élévatrice en matière de sécurité contre les accidents. En outre, la table élévatrice doit être minutieusement inspectée quant aux dommages susceptibles d'être causés par une utilisation incorrecte éventuelle. Un protocole de contrôle doit être établi. Les résultats du contrôle doivent être conservés au moins jusqu'au deuxième prochain contrôle.

L'exploitant se doit de supprimer les pannes dans les plus brefs délais.

- Après le contrôle, une plaquette de contrôle peut être apposée sur la table élévatrice en guise d'avis visible. Cette plaquette indique le mois et l'année du contrôle suivant.

7 Mise hors service définitive, élimination

- La mise hors service définitive et correcte ou bien l'élimination de la table élévatrice doit être effectuée conformément aux prescriptions légales en vigueur dans le pays de l'exploitant. Respecter tout particulièrement les réglementations relatives à l'élimination des consommables, des composants électroniques et électriques.